

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 29.10.2015

Etaient présents : tous les membres du Conseil Municipal sauf Mesdames Sylvie ROSSET, Fabienne CHEVALLIER-COPPEL, Agnès LAPHIN, Christel LAVOREL, Christine PEILLEX et Béatrice VILLETTE, excusées.

Monsieur Patrice DOMPMARTIN a été nommé secrétaire.

.....
Le Conseil Municipal :

- Approuve le PV du Conseil Municipal du 24/09/2015.
- Retire le point 7 (convention Savoie Biblio) prévu dans l'ordre du jour de la réunion et qui sera reporté à la réunion de novembre.
- Ecoute l'exposé de Madame Anne JOUAN, directrice du service enfance et jeunesse de la commune depuis le 1^{er} juillet, qui précise ses nouvelles activités et son organisation au sein du périscolaire.
- Après une 1^{ère} période de fonctionnement de la garderie périscolaire et du centre de loisirs, décide d'augmenter le fonds de roulement de la sous régie liée au service enfance et jeunesse.
- Ecoute Monsieur Patrice DOMPMARTIN, adjoint à la voirie qui commente le résultat du marché à bons de commande passé pour des travaux de voirie ; l'entreprise Colas étant retenue.
- Après avoir entendu Madame Isabelle ROGUET, adjointe au scolaire, il est décidé de réunir la commission scolaire pour étudier les offres informatique de l'école avant attribution du marché.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes administratifs pour l'acquisition de la parcelle cadastrée C 1013 d'une surface de 6267 m², située les Fins Ouest, acquise précédemment par l'Etablissement Public Foncier de Haute-Savoie pour la commune.
- Autorise Monsieur le Maire à signer la vente d'une parcelle de 126 m², faisant suite à l'enquête publique de juillet 2011, pour un prix de 1260 € sdon estimation effectuée par France Domaine.
- Accepte les propositions du SYANE concernant des travaux de renforcements électriques pour les hameaux suivants :
 - Chevranges - montant total des travaux : 160 194 €
 - Participation SYANE : 113 471 €
 - Participation de la commune : 46 723 € + 4 806 € (frais généraux)
 - Ornex Haut - montant total des travaux : 206 796 €
 - Participation SYANE : 125 162 €
 - Participation de la commune : 81 634 € + 6 204 € (frais généraux) ;
- Conformément au décret n° 2014-1526 du 16.12.2014 relatif à l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires territoriaux, décide de mettre en place l'entretien professionnel du personnel communal.
- Après avoir entendu Monsieur Denis DUPANLOUP, adjoint aux bâtiments, qui commente les travaux des réunions des commissions urbanisme et bâtiments, décide de mandater un architecte

pour faire un état des lieux de la mairie et un bailleur social pour le centre communal d'animations.

- Accepte les devis suivants :
 - SPIE - illuminations de fin d'année 3 726 € HT
 - Editions Cheneval - élaboration revue communale 4 700 € HT
 - SPIE - alimentation électrique panneau d'information 2 909 € HT
 - DELETRAZ - fondations pour panneau d'information 485 € HT
 - DELETRAZ - dalles sous abris bus 6 030 € HT
 - VACHOUX - vitrine pour affichage 695 € HT
 - BIOLLUZ SARL - installation d'un chauffage hall gymnase 1 409 € HT
 - JP SONNERAT - installation d'un chauffage petite chapelle 1 536 € HT

- Ecoute Madame Chantal BARONI-CHAPPAZ, déléguée au SIVU, qui fait un résumé du dernier conseil syndical lors duquel ont été évoqués la progression des recettes pour cette année 2015 mais aussi l'évolution du nombre d'enfants dans le cadre scolaire.

- Fixe la prochaine réunion du Conseil Municipal au jeudi 26 novembre 2015 à 19h30.

La population de Pers-Jussy est invitée à participer à la cérémonie au monument aux morts le 11 novembre à 9 heures, la cérémonie intercommunale ayant lieu à La Muraz à partir de 10h30.